

La CFDT : le sens d'un engagement

Ces derniers mois (et même avant) beaucoup de choses se sont dites, et souvent de manière caricaturale dans nos entreprises publiques, sur le syndicalisme que développe la CFDT.

Des dossiers telle la réforme des retraites, les intermittents du spectacle ou les grands enjeux de la mondialisation ont permis à nos détracteurs de donner une vision réductrice et simpliste de l'action d'une CFDT, au mieux laxiste voire carrément antisociale, relais du MEDEF et béquille sociale du très libéral gouvernement RAFFARIN.

Les médias, en général plus prompts à relayer les coups qui font vendre, qu'à s'intéresser au fond des dossiers n'ont pas non plus apporté d'éclairage réel sur les enjeux de la période.

C'est pour cela qu'il nous apparaît nécessaire de redonner quelques clés de lecture sur le sens du combat que mène la CFDT au service des salariés. Nous sommes ouverts au débat, à la confrontation des idées pour peu qu'ils s'exercent dans le cadre de l'écoute et du respect mutuel.

Notre conception du syndicalisme

La tradition syndicale dans laquelle se situe la CFDT a pour originalité, en s'appuyant sur les conditions des travailleurs salariés, de viser, au-delà de la simple défense individuelle et collective, la transformation de la société afin que l'ensemble des relations sociales soient marquées par la solidarité, la justice sociale, la démocratie et les droits de l'homme.

Elle a pour préoccupation permanente l'émancipation individuelle et collective par laquelle s'exerce la responsabilité et l'autonomie des salariés

sur leur propre vie et celles des leurs, dans le travail et hors du travail. Car, pour la CFDT, il n'y a pas de déterminisme historique. Ce sont les êtres humains qui, ensemble, écrivent leur histoire et bâtissent leur société.

Le syndicalisme confédéré tel que nous le concevons à la CFDT, à pour ambition de capter la conflictualité sociale et de permettre son expression organisée, en vue d'en négocier les réponses avec les employeurs. Il cherche à résoudre au quotidien les conflits sans recourir sys-

tématiquement à l'épreuve de force, toujours plus éprouvante pour les salariés que pour les employeurs.

Par la confrontation et son ancrage interprofessionnel, le syndicalisme confédéré veut parvenir à des résultats conciliant à la fois les aspirations individuelles, les identités professionnelles, les réalités territoriales et l'intérêt collectif des salariés, des chômeurs et des retraités.

Nous nous refusons à une fracture entre salariés du public et du privé.

Notre démarche contractuelle

La CFDT récuse une lecture du syndicalisme qui opposerait les tenants de la protestation aux partisans de relations sociales aseptisées. La seule protestation s'enferme souvent dans une dénonciation stérile des situations.

A l'inverse, la seule vision consensuelle s'inscrit dans une conception angélique des relations de travail, qui nie le conflit des logiques et les divergences d'intérêts entre employeurs et salariés.

Le syndicalisme confédéré, tel que l'entend la CFDT est à la fois un syndicalisme de lutte et un syndicalisme de négociation. La recherche des résultats concrets et l'élaboration de compromis dynamiques, et non de consensus

nous, sont les finalités naturelles du syndicalisme. La transformation sociale dont nous nous réclamons ne consiste pas à revendiquer tout en restant « debout sur les freins » pour empêcher toute évolution. Elle ne consiste pas non plus à engager les salariés dans une impasse en cédant à la démagogie.

Elle fait le choix de la réforme et prend appui sur une lecture autonome et critique de la réalité, non pour s'y soumettre mais pour mieux y repérer les possibilités d'évolution à partir d'analyses argumentées.

La CFDT veut convaincre et rassurer tous ceux qui, par dépit ou désespoir cèdent à des idées simplistes ou populistes. Le 21 avril 2002 n'est pas si loin.

Notre rapport au politique

Pour la CFDT, le syndicalisme ne doit pas être relégué au rôle de force d'appoint d'un parti quel qu'il soit.

C'est pourquoi nous définissons en toute autonomie nos revendications.

Si les partis politiques sont essentiels pour que vive la démocratie, la nature de l'engagement du militant syndical et celle du militant politique ne sont pas les mêmes.

Les militants politiques sont candidats au gouvernement de l'Etat et du pays, nous ne le sommes pas. Ils veulent incarner l'intérêt général, nous voulons concourir à sa définition.

Ils veulent acquérir la légitimité du législateur, nous ne voulons que celle de partenaires sociaux écoutés et de négociateurs respectés.

La CFDT ni neutre, ni partisane veut nourrir le débat démocratique

mais nous n'acceptons pas le jugement de ceux qui en fonction de leur présence ou pas au pouvoir nous qualifient de trop dociles ou d'insoumis.

La CFDT se détermine au regard de son projet.

Ces quelques fondamentaux sur le syndicalisme CFDT rappelés, revenons à deux ou trois dossiers chauds de la période.

La réforme des retraites

Au vue de la situation démographique et de l'augmentation heureuse de l'espérance de vie, personne ne nie la nécessité d'une réforme des retraites. Personne, mis à part certains libéraux, ne remet en cause la logique de la répartition, ce système où le salariat actif assure la retraite de ses anciens.

Alors oui, la CFDT dans ce cadre a pris ses responsabilités. Certes le débat peut rester ouvert sur la hauteur du compromis trouvé avec ce gouvernement et beaucoup de vigilance reste nécessaire sur les carrières longues, la prise en compte de la pénibilité, la mise en place d'une caisse complémentaire dans le public ou encore la question du financement que nous devons reprendre dès les prochaines négociations.

Mais la CFDT n'a pas à rougir du travail qu'elle a fait par

l'action et la négociation sur ce dossier.

Certains peuvent être en désaccord avec nous, c'est normal mais quand ils donnent dans l'outrance cela traduit leur impuissance à peser sur cette réforme.

D'aucun ont affirmé vouloir renégocier tout en fustigeant la négociation, d'autres ont dit que la CFDT avait brisé l'unité syndicale et nous ont attribué l'échec d'une mobilisation qui n'a jamais vraiment gagné le privé, cherchant à faire endosser à la CFDT la responsabilité de l'impasse dans laquelle ils ont enfermé les salariés.

Qui plus est, il est paradoxal de les entendre dire que la CFDT est minoritaire quand elle s'engage et tellement déterminante pour la mobilisation ou non des salariés.

Les intermittents du spectacle

La CFDT a été la cible de bien des polémiques pour s'être engagée sur un accord qui, tout en limitant les dérives, préserve ce régime particulier au sein de l'UNEDIC.

Le MEDEF voulait, lui, le supprimer. Combien de débats dévoyés sur ce thème ?

En oubliant par exemple que les premiers profiteurs de l'ancien système étaient les patrons des « grosses boîtes » de production qui faisaient payer à l'UNEDIC la précarisation de l'emploi.

Oui, le nécessaire financement de la culture et du spectacle est objet de débat public.

L'Etat doit en assurer la prise en charge, il n'appartient pas aux seuls salariés sur leurs cotisations chômage de tout financer, avec le sentiment, pour certaines catégories, de payer pour des formes de spectacles accessibles à des élites et qui ne les toucheront jamais. Il faut de vraies réponses au désarroi des intermittents, au financement de la culture, mais gare au simplisme et à l'émotion qui masquent les vrais problèmes. Lorsque la CFDT affirme cela, a-t-elle tort ? Nous ne le croyons pas.

Mondialisation

D'autres questions telles celles posées par les « alter-mondialistes » méritent également quelques commentaires.

Les problèmes sont souvent repérés mais les réponses manquent.

Qui ose dire, comme la CFDT, que l'OMC est nécessaire ?

Qui rappelle que les Etats-Unis étaient les principaux opposant à sa création ?

Qui affirme aujourd'hui comme le fait la CFDT que la construction de l'Europe est le moyen le plus efficace de réguler la mondialisation, de défendre l'intérêt des salariés et de promouvoir, certes à la sauce bruxelloise, la notion de service public face à la rapacité des grands commerçants mondiaux.

Les secteurs des Postes et des Télécoms

Dans nos entreprises publiques La Poste et France Télécom, la CFDT poursuit son action en gardant le même cap depuis des années. Nous négocions l'adaptation de nos entreprises en conciliant les notions de service public avec le développement économique et industriel.

Nous défendons l'emploi et nous avançons sur les garanties individuelles et collectives du personnel qu'il soit fonctionnaire ou de droit privé. Nous articulons l'action et la négociation afin d'obtenir des résultats, n'en déplaise à ceux qui, là aussi, caricaturent notre action.

Il faut cependant bien reconnaître que le comportement de nos patrons sur des dossiers tels l'emploi ou les réorganisations et le dysfonctionnement des

instances de représentation du personnel dans le secteur public nourrissent d'avantage la critique stérile que la construction de relations sociales, fruits d'une confrontation réelle et productrice d'avancées pour les salariés. Mais la CFDT ne saurait se résoudre à cette situation et formule des propositions pour changer les relations sociales.

Dans les autres entreprises du secteur des Postes et des Télécoms la CFDT contribue à construire et renforcer les droits des salariés au travers de la mise en place de conventions collectives comme celle sur les télécoms ou celle en cours de négociation sur la distribution des gratuits. Nos délégués syndicaux dans les entreprises, déclinent et enrichissent au quotidien ces garanties par des accords d'entreprise.

La CFDT a fait le choix d'un syndicalisme d'engagement, indépendant (mais pas indifférents !) vis-à-vis des partis politiques. Nous admettons que d'autres ne partagent pas nos analyses ou aient des réponses différentes de celles que nous tentons d'apporter. Notre démarche syndicale peut déranger mais elle ne justifie pas l'injure.

La CFDT, à la place qui est la sienne, cherche en permanence à obtenir des résultats avec et pour les salariés et développe sa volonté de transformation sociale à partir du monde tel qu'il est.

Si notre démarche vous intéresse, si vous désirez approfondir certains thèmes, n'hésitez pas à contacter les militants CFDT.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter notre site :
www.cfdt-postes-telecoms.org

BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT

Nom (M., Mme, Mlle).....Prénom.....

Année de naissance.....

Adresse personnelle

Code postal Ville

Etablissement..... Ville.....

AFO ? NiveauFonction

ACO ? NiveauFonction

J'adhère au syndicat CFDT des Postes et des Télécommunications affilié à la Fédération Unifiée des Travailleurs des Postes et des Télécommunications.

Date :

Signature :